

Annexe 3 : Intervention de Dominique BAHON – Secrétaire Générale de la FFN

Personnalités à citer

L'Auvergne n'est plus une région inconnue pour moi, outre le fait de venir régulièrement à titre privé, c'est la deuxième fois que je participe à votre Assemblée générale. J'ai déjà assisté, es qualité, en 2004 car vous n'aviez pas pu choisir votre Président. Deux raisons expliquent ma présence à votre Assemblée :

- 1) J'ai la possibilité de représenter le Président Francis LUYCE car je n'ai pas sollicité le renouvellement de mon mandat fédéral lors de l'élection générale du 2 décembre. En effet, en période électorale, il n'est pas de coutume qu'un candidat assiste objectivement à une Assemblée qui va désigner ses délégués, électeurs. Francis LUYCE candidat, n'assiste par conséquent à aucune Assemblée générale l'année électorale. *(excuses de sa part*
- 2) La deuxième raison est fonctionnelle, car le comité directeur m'a chargé d'une mission institutionnelle au regard de la situation morale, financière et fonctionnelle du comité d'Auvergne.

L'inquiétude fédérale s'est manifestée au début de l'année 2011 au vue de la dette de votre Institution à l'égard de la Fédération, puis en raison du non-respect des engagements pris pour apurer. Vous savez que les Fédérations olympiques ont une mission de Service Public déléguée par l'Etat français en application de la loi modifiée du 16 juillet 1984 relative au développement des activités physiques et sportives. Aussi, le président lui-même s'est déplacé en septembre 2011, accompagné de la Vice-Présidente, Paulette FERNEZ, moi-même n'ayant pu revenir à l'heure d'un voyage à l'étranger. Il a apporté les explications qui vous manquaient sur la procédure des licences et les conséquences de leur non-paiement. Dans un esprit de sagesse, les licences avaient néanmoins été validées afin de ne pas pénaliser nos jeunes nageurs et qu'ils puissent s'exprimer dans les compétitions prévues pour eux. Cette dérogation n'aurait pu se prolonger la saison suivante et les dispositions ont été prises en vous permettant de payer la part fédérale directement à la Fédération.

Au-delà, il est apparu évidemment des difficultés de gestion existante qui auraient entraîné à terme la cessation de paiement de votre comité régional et les conséquences induites pour l'ensemble des licenciés et aussi pour la Fédération dont votre comité a reçu, conformément à ses statuts et règlements approuvés par le Ministère des Sports, Délégation pour exercer certaines de ses missions dans les limites territoriales de la Région. Il s'agit principalement de la gestion des licences, de l'organisation des compétitions régionales conforme à la Politique sportive de la Fédération. Quelle devait être alors la position fédérale face à cette situation ? La réponse était le retrait de la Délégation accordée au comité d'Auvergne et sa gestion en l'état par l'échelon central. Il a été privilégié une autre solution, qui a été la résolution des difficultés par vous-même, les clubs affiliés. Dans cette optique, vous avez conformément aux statuts de votre comité, convoquer une Assemblée extraordinaire sanctionnant la gestion des dirigeants. Le comité directeur régional, toujours conformément à vos statuts a élu parmi ses membres, un Président intérimaire. Parallèlement, le comité directeur fédéral a accordé une avance de trésorerie d'un montant de 50 000 euros pour faire face aux créances principales, à savoir l'U.R.S.A.A.F et le Fisc. Le comité directeur a également chargé la Commissaire aux comptes de la Fédération de procéder à un audit financier sur la gestion de votre comité et j'y reviendrais.

Lors d'une autre Assemblée générale en septembre dernier, vous avez émis des orientations pour un plan de redressement sur quatre années que je pourrais aisément approuver, au titre de la mission que j'ai reçue car elles prennent aussi en compte les intérêts moraux et financiers de la Fédération.

Vous devez savoir à ce sujet, que la décision du comité fédéral a fait l'objet de questions d'autres comités régionaux, dont la gestion est claire et validée car il n'est pas dans la vocation d'une fédération d'assister à ce niveau les structures décentralisées. Certains comités dont le cas relevait aussi d'instances extérieures n'ont pas reçu les aides nécessaires. Dans ce contexte, vous comprenez que le contrôle annuel des activités et de la gestion des comités par l'instance fédérale, au travers de la transmission de tous les documents présentés aux Assemblées générales revêt un intérêt certain et une nécessité pour la tranquillité et la protection juridique des dirigeants en charge. De la même façon, le contrôle par un commissaire aux comptes agréés apparait notamment, suite à vos difficultés, être un apport important quant à la fiabilité de votre gestion. En tout état de cause, l'école régionale de formation aux activités de la Natation, déclarée et gérée par le comité régional, qui est un institut de formation soumis au contrôle des services de l'Administration de l'Emploi et de la Formation, mérite ce dispositif en constatant de surcroit le nombre de

conventions de partenariat que vous avez conclu avec le C.R.E.P.S, l'U.F.R.S.T.A.P.S ou autres et les clubs dont tous ne se sont pas acquittés des prestations fournies par le comité.

Nul ne doute en ce qui me concerne, à la lecture de la liste des candidats au comité directeur, que votre gestion retrouvera le sérieux et le suivi qui aurait dû toujours exister. Faites en sorte que le comité d'Auvergne soit à nouveau crédible au sein de la Fédération Française de Natation, auprès des collectivités régionales et des services de l'Etat. Le Président de la Fédération qui sera élu le 2 décembre avec son équipe, suivra évidemment l'évolution de votre structure et la mise en œuvre du plan de redressement auquel une attention particulière sera évidemment apportée quant aux échéances de remboursement de l'avance financière dont les modalités seront prochainement fixées avec le Président que vous allez élire ce jour.

Maintenant quelques informations sur la vie fédérale ; En premier lieu les licences, véritable arlésienne. Les effectifs de votre région ont baissé, ce n'est sans doute pas une surprise, mais la règle est 1 adhérent égale 1 licencié. A ce jour, par comparaison à la date du 13 octobre 2011, vous êtes à plus 393. L'adhérent paye sa licence et son montant est réservé à la Fédération, au comité régional et non au fonctionnement du club ; Dans ce cas, c'est utiliser de l'argent des pratiquants à une autre destination que celle pour laquelle elle est prévue ; le fonctionnement des clubs est financé par les adhésions des pratiquants, les aides publiques et le marketing. En ce qui concerne les équipements, la Fédération soutient dans le cadre du C.N.D.S les constructions et rénovations d'équipements dans la mesure où la place des clubs et les pratiques qu'ils proposent soient bien validées dans le plan d'occupation de l'établissement. Pour se faire le Départements équipements au Siège fédéral vous oriente, vous conseille et vous aide dans vos démarches auprès des collectivités territoriales. Il est indispensable à ce titre de participer aux préparatifs et aux études en liaison avec la fédération et votre comité régional dont l'avis est incontournable au regard de sa politique sportive.

Le Congrès de Reims où vous étiez très peu nombreux de la Région, a montré la nécessité de renouer les liens entre l'échelon central et les structures décentralisées avec un besoin d'appuis, de conseils et d'aides encore plus prononcés. Dans l'esprit du congrès, la mutualisation et la transversalité doit être un élément essentiel de relations contractualisées à établir. C'est donc sur ces points que le projet fédéral, et ces 4 dynamiques, dynamique sportive, dynamique de territorialité, dynamique de coopération interne avec une nouvelle organisation du Siège, et dynamique de solidarité, a été élaboré ; après un examen par les Présidents régionaux le dimanche 4 novembre, le projet sera présenté aux Délégués régionaux le dimanche 2 décembre et sera mis en œuvre pendant cette olympiade jusqu'aux jeux olympiques de Rio de Janeiro en 2016.

Il ne m'est pas possible de ne pas rappeler ici les formidables résultats sportifs des jeux de Londres 2012. La France est devenue la 3^e nation mondiale en natation course. Quelle progression et quel travail réalisé depuis 15 années par tous les acteurs de la Fédération Française de Natation suite au Zéro pointé d'Atlanta en 1993. Vous avez eu le privilège samedi dernier de recevoir au Puy en Velay deux champions olympiques. Le bilan de 4 médailles d'or et quel formidable relais, est historique ; car dans toute l'histoire olympique depuis 1952 la France avait collecté 3 médailles d'or, 1 à Helsinki, 1 à Athènes et 1 à Pékin. L'ambition du Projet fédéral est de faire aussi bien, sinon mieux à Rio.

J'en termine en précisant que l'équipe du Président, en charge des affaires depuis 1993, outre les résultats sportifs, a doublé les effectifs salariés du Siège fédéral, a doublé le budget fédéral dont un développement très important des partenariats économiques, grâce aux efforts de tous. Par ailleurs depuis 2001, le budget est équilibré chaque année et même excédentaire. La poursuite de cette Politique en mettant en œuvre les préconisations du Congrès et les aides attendus, implique une revalorisation des ressources et principalement la licenciation de tous les pratiquants. Il n'est pas possible de demander sans apporter les moyens indispensables aux activités fédérales. La fédération est une et indivisible.

Quant à moi, je vous remercie de votre accueil, en particulier Denis que j'ai souvent rencontré depuis le mois de juin et qui m'a constamment informé de l'évolution du comité régional et des solutions recherchées. Cependant après 42 années d'engagement fédéral dont les 12 dernières en qualité de Secrétaire général de la Fédération, je ne pourrais pas m'éloigner durablement de la famille de la Natation et vous me reverrez à l'occasion des événements fédéraux ou au grès de mes visites dans votre région.

Vive la Natation, Vive la Fédération Française de Natation, Vive le Comité régional d'Auvergne.

Lecture de l'Audit.